

DEMANDE DE SUBVENTION POUR PROJET SUR L'ANNEE 2026

Date du dépôt du dossier :
(cadre réservé au service)

Dossier à compléter et à retourner impérativement avec toutes les pièces demandées au
Service Sports, Vie associative et Animations :
Mairie

BP 49- 38530 PONTCHARRA

Ou par mail à l'adresse suivante : vieassociative@pontcharra.fr

Téléphone : 04 76 97 11 69

Au plus tard le dimanche 18 janvier 2026.

Ce dossier est téléchargeable à partir du site Internet :

<http://pontcharra.fr/sortir/sports/associations/>

Nature des projets éligibles:

Sont éligibles les projets spécifiques et d'ampleur construits en partenariat avec la Commune et se déroulant sur l'année civile 2026 à Pontcharra.

Il ne s'agit pas ici de favoriser une course au projet ponctuel mais bien la mise en place de projets cohérents et inscrits dans le projet de l'association et sur le territoire charrapontain.

Les projets retenus devront être présentés lors d'un rendez-vous qui sera arrêté en février ou mars 2026.

Si votre projet retient l'attention de la collectivité, une invitation à présenter ce projet vous sera alors adressée.

Nom de l'association:

N° Siren/SIRET OBLIGATOIRE:

Adresse de l'association (adresse de correspondance avec l'association: envoi de courrier...)

Nom, prénom, téléphone et mail du président:

Nom, prénom, téléphone, mail et fonction dans l'association de la personne en charge du suivi du dossier:

Présentation de votre projet

1) Intitulé de votre projet:

2) Description

3) Public attendu (âge, nombre...)

4) Partenaires

5) Lieu et Planning du projet:

6) Financements acquis

7) Financements envisagés

Budget prévisionnel du projet

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET- le total des charges = total des produits				
Période comptable du au				
DEPENSES (Charges)		Montant €	RECETTES (Produits)	Montant €
60-ACHATS			70- REMUNERATIONS DES SERVICES	
Petits équipements			Vente de marchandises ou activités	
Eau, gaz, électricité (achats non stockés)			Vente prestations services	
Fournitures administratives			Recettes manifestations, buvettes	
61- SERVICES EXTERIEURS			74- SUBVENTIONS : LE DETAIL EST OBLIGATOIRE	
Locations (local, matériel..)			De l'Etat	
Sous traitance générale (fiche de paie..)			De la Région	
Travaux d'entretien et de réparation			Du Département de l'Isère	
Assurances			De la Commune de Pontcharra	
Divers			De la CAF	
Documentation			Autres financement public	
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS				
Adhésions auprès d'autres associations				
Frais de communication, déplacement, restauration				
Frais postaux, téléphone, internet				
Services bancaires				
Divers				
63- IMPOTS ET TAXES				
Taxes sur les salaires (taxe salariale..)				
Autres impôts et taxes (taxe pro, foncière..)				
64-FRAIS DU PERSONNEL				
Salaires brut du personnel				
Charges sociales (patronales + mutuelles)				
Autres charges (médecine, form, indem stage)				
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			75- AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	
			Cotisations	
			Autres	
66- CHARGES FINANCIERES			76- PRODUITS FINANCIERS	
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES			77- PRODUITS EXCEPTIONNELS	
68- DOTATIONS AMORT ET PROVISIONS			78- REPRISE SUR AMORT ET PROVISIONS	
69- IMPOTS SUR BENEFICE			79- TRANSFERT DE CHARGES	
1- TOTAL DES DEPENSES			1- TOTAL DES RECETTES	

86- EMPLOI VOLONTAIRE EN NATURE		87-CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE	
Mise à disposition gratuite de matériel et de salles		Prestations en nature	
Valorisation du personnel bénévole		Bénévolat	
Secours en nature (dons alimentaires..)		Dons en nature	
TOTAL 2		TOTAL 2	
TOTAL 1+2		TOTAL 1+2	
BENEFICE		PERTE	
TOTAL GENERAL		TOTAL GENERAL	

Commentaires:

Notice explicative:

Si vous le souhaitez, vous pouvez compléter ce dossier par tout autre document que vous jugerez utile.

S'il s'agit d'une 1er demande de subvention à la ville de Pontcharra et/ou que cette demande porte exclusivement sur une demande de subvention au projet, merci de nous transmettre:

La photocopie de la publication de la création de l'association au journal officiel.

Les statuts datés et signés.

Le récépissé de l'immatriculation au répertoire SIREN de l'INSEE (numéro obligatoire pour toutes les associations recevant ou sollicitant des subventions auprès de l'Etat ou des collectivités territoriales).

Le relevé d'identité bancaire ou postal au nom de l'association.

Le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale.

Le rapport moral et/ou d'activité détaillé concernant le dernier exercice validé en Assemblée Générale.

Le compte de résultat et annexe financière du dernier exercice ainsi que le compte de bilan validés en Assemblée Générale et certifiés par le président ou par le commissaire aux comptes.

Le rapport d'activité détaillé prévisionnel concernant l'exercice pour lequel la subvention est demandé.

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e), (nom et prénom) représentant(e) légal(e) de l'association,

- déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférants
- certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions auprès d'autres financeurs publics.

Date:

Signature: